



Mise en œuvre du Plan PATS

Organisation de la campagne d'avancement 2022 au bénéfice des personnels administratifs, techniques et SIC

Les objectifs du plan PATS

EN POLICE NATIONALE

Pour les promotions de C en B :

- 570 pour les personnels administratifs
- 80 pour les personnels techniques

Pour les promotions de B en A :

- 177 pour les personnels administratifs
- 33 pour les personnels techniques et SIC

EN GENDARMERIE NATIONALE

Pour les promotions de C en B :

- 85 pour les personnels administratifs
- 90 pour les personnels techniques

Pour les promotions de B en A :

- 12 pour les personnels administratifs
- 13 pour les personnels techniques et SIC

Répartition des postes par corps en 2022

CORPS	EFFECTIFS PN/GN	CONDITIONS D'AVANCEMENT
Secrétaires administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer	218 promotions aux fonctionnaires de catégorie C de la filière administrative <ul style="list-style-type: none"> • 190 pour le périmètre PN • 28 pour le périmètre GN 	Les fonctionnaires appartenant un corps de catégorie C ou de même niveau doivent justifier d'au moins 9 années de service public
Contrôleurs des services techniques du ministère de l'intérieur	57 promotions au choix par voie de liste d'aptitude en 2022 <ul style="list-style-type: none"> • 30 seront attribués aux ADTIOM relevant du périmètre PN • 27 pour ceux relevant du périmètre GN 	S'agissant du recrutement au choix après inscription sur liste d'aptitude, les adjoints techniques doivent justifier d'au moins 9 années de services publics
Techniciens des systèmes d'information et de communication (TSIC) du ministère de l'intérieur	Les avancements au titre du plan PATS dans le corps des TSIC sont pris en compte dans les modalités dérogatoires d'avancement prévues dans le cadre de l'extinction du corps des ASIC	

CORPS	EFFECTIFS PN/GN	CONDITIONS D'AVANCEMENT
Ingénieurs des services techniques du ministère de l'intérieur	Sur les 9 promotions attribués aux CST : <ul style="list-style-type: none"> • 6 pour le périmètre PN • 3 pour le périmètre de la GN 	Minimum de 9 ans de services effectifs dans leur corps
Ingénieurs des systèmes d'information et de communication	7 promotions supplémentaires seront attribuées aux TSIC : <ul style="list-style-type: none"> • 5 relevant du périmètre PN • 2 pour ceux de la GN 	Au moins 9 ans de services publics dont 5ans dans les corps des techniciens de systèmes d'information et de communication et les fonctionnaires détachés dans ce corps doivent justifier des mêmes conditions

Modalités et calendrier pour la promotion sur la liste d'aptitude en 2022

Etapes du processus	Début	Fin
Saisine des SGAMI par la DRH et préparation d'avancement par SGAMI en lien avec les services locaux PN et GN (dialogue social inclus)	Juin 2022	27 juin 2022
Transmission des propositions d'avancement par les SGAMI aux RH	Lundi 27 juin 2022	
Analyse des propositions par les RH	Entre le 27 juin et le 6 aout 2022	
Dialogue social conduit par DRCPN et DPMGN avant arbitrage PN et GN		
Transmission à la DRH/SDP/BPA/BTPS	Vendredi 6 aout 2022	

"L'**UATS-Unsa**, votre organisation syndicale de l'**UNSA** représentative au ministère de l'Intérieur (la seule sur tous les périmètres : Préfectures, Police Nationale, Secrétariat Général, Gendarmerie Nationale, Juridictions administratives, ...), au ministère des Outre-mer, dans les services du Premier ministre, au Conseil Constitutionnel"